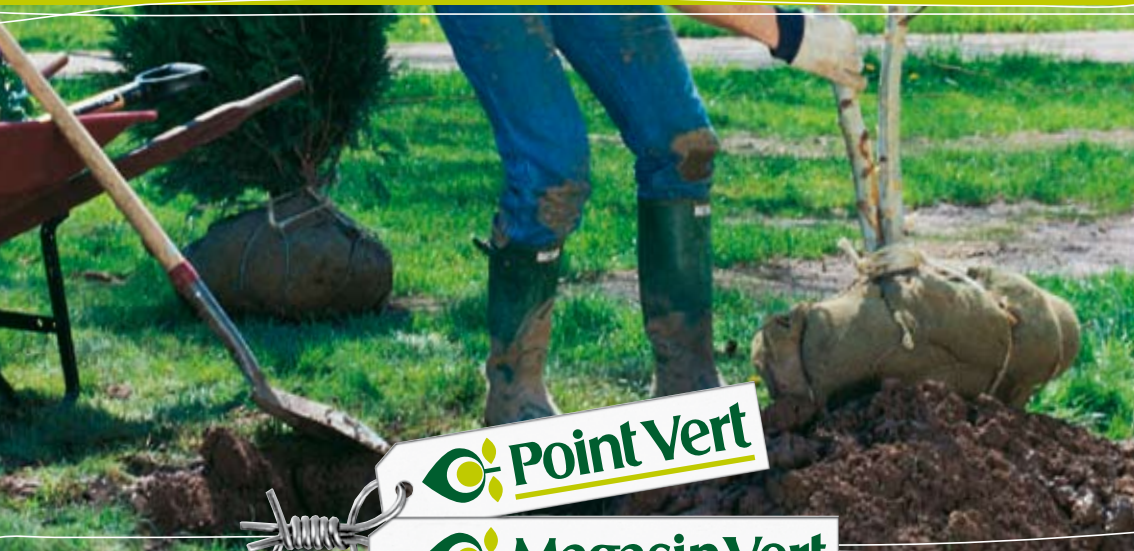




La plantation

Le choix des plants - La période de plantation - La mise en œuvre



La nature est notre métier

La période de plantation

La plantation des végétaux à racines nues ou en mottes est recommandée de mi-octobre à début avril. Quant aux végétaux en conteneurs, leur plantation peut se faire toute l'année.

Plantations d'automne

“À la Sainte Catherine, tout bois prend racine”, dit le proverbe et les jardiniers d'antan ont largement appliqué cette maxime avec succès.

• Un ancrage solide pour une bonne vigueur

Les plantations d'automne assurent une reprise sans stress. Les racines prennent le temps de s'ancrer profondément dans le sol, car elles n'ont pas de rôle nourricier très important à cette époque de l'année. On peut ainsi en automne mettre en place de plus gros sujets.

• Une précocité accrue

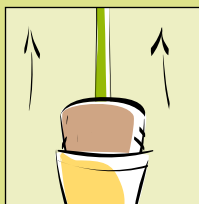
Les plantations automnales offrent à la plante une longue période d'acclimatation dans son nouveau territoire. Elles permettent un démarrage rapide des nouvelles plantes. Chez les arbres fruitiers, on peut ainsi gagner une année pour la première production.

Plantations d'hiver

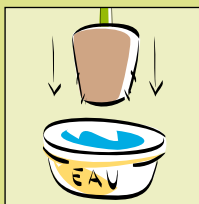
• Sans problème sauf par temps de gel

Les avantages de la plantation hivernale s'assimilent à ceux de l'automne, avec des plantes en dormance qui ne subissent aucun stress lors de leur déplacement. Il ne faut jamais planter lorsque la température est négative.

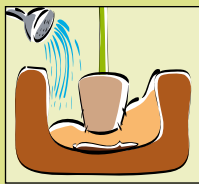
Plantation des végétaux en conteneurs ou en mottes



Dégager la plante du conteneur.



Tremper la motte quelques minutes avant de la placer dans le trou.



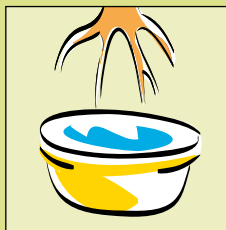
Planter sans détériorer la motte. Remplir avec du terreau autour et au-dessus de la motte en tassant légèrement, ne pas oublier de faire une cuvette et d'arroser copieusement (30 à 50 l d'eau).

Plantations de printemps

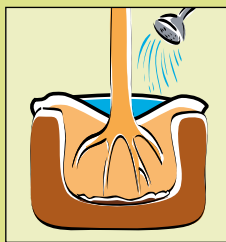
On peut planter au printemps grâce aux végétaux en conteneurs mais il convient d'arroser très régulièrement: comme le développement racinaire dans le sol ne s'est pas encore réalisé, la plante ne peut pas puiser en profondeur l'eau. On effectuera la plantation avant la floraison car celle-ci bloque le développement des racines.

Plantation des végétaux en conteneurs ou en mottes

Ces végétaux sont souvent conditionnés dans un emballage plastique qu'il faut retirer soigneusement.



Praliner les racines: les tremper dans un mélange d'algues, d'argile et de fumier animal (Pralin).



Planter, tasser légèrement le terreau de plantation autour du pied, faire une cuvette et arroser copieusement (30 à 50 l d'eau). Profondeur de 40 cm à 80 cm selon la taille des végétaux. Apporter fumier, compost fertilisant ou à défaut une bonne terre végétale.



Les distances à respecter

	Distance de plantation entre les végétaux	Profondeur et largeur du trou de plantation
Haies	Pour une haie de 1,50 m: 50 cm. Pour une haie de 1,50 à 2 m: 60 à 80 cm.	50 cm de largeur. 50 cm de profondeur.
Arbustes, petits conifères	Petits sujets: 80 cm. Espèces plus vigoureuses: 1 à 2 m.	50 à 60 cm de largeur. 50 cm de profondeur.
Arbres, grands conifères	Arbres: 5 à 10 m (en fonction du développement). Conifères: - végétation lente à développement moyen: 1,50 à 2 m. - Végétation rapide à grand développement: 6 à 10 m.	80 cm à 1 m de largeur. 60 à 80 cm de profondeur.

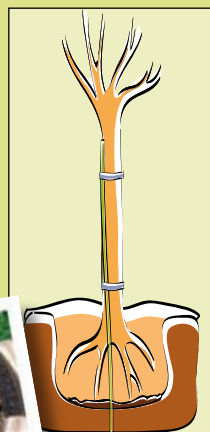
• Distances légales de plantation

Les végétaux ne dépassant pas 2 m de hauteur doivent être plantés au minimum à 0,50 m de la limite de propriété; ceux qui dépassent 2 m de hauteur, au minimum à 2 m de cette limite.



Important: pensez à tuteur

N'oubliez pas de mettre le tuteur avant la plantation de l'arbre en l'enfonçant au centre du trou à environ 30 cm de profondeur. Placez le tronc contre le tuteur, liez-le et comblez le trou.



La mise en œuvre

La préparation du sol

• De grands trous creusés à l'avance

Pour toutes les mises en place d'arbres, d'arbustes, de conifères, de fruitiers ou de plantes grimpantes, mieux vaut ouvrir les trous de plantation un mois à l'avance pour que la terre s'aère bien et s'ameublisse naturellement en profondeur. Comptez 1 m³ pour un arbre, entre le tiers et la moitié pour un arbuste.



• Un bon amendement

Incorporez à la terre d'origine un fertilisant organique à base de fumier et d'algues. Il va régénérer la flore microbienne et permettre d'aérer les terres lourdes ou de donner de la cohésion aux sols sableux.

• Plantes de terre de bruyère

La terre de bruyère est un substrat naturellement acide, très poreux et riche en matières organiques. Il est indispensable à la culture des rhododendrons, azalées, piéris et toutes les plantes nécessitant un sol acide. (Il faut aussi l'utiliser en association avec du terreau pour la plantation des magnolias, camélias, bruyères, fougères, érables du Japon...).

La préparation de la plante

Les végétaux proposés dans nos magasins sont prêts à planter. Voici quelques précautions supplémentaires qui vont vous assurer le succès.

• Dépoter avec soin

Les plantes cultivées en pot de terre ou en conteneur plastique possèdent la totalité de leur système racinaire. Pour un dépotage aisé, la motte doit être sèche (le terreau s'est rétracté). Heurtez le bord supérieur du contenant sur un coin de table et la plante vient toute seule.



• Démêler les racines

Si un réseau dense de racines tapisse toute la motte, désolidarisez-les et n'hésitez pas à en couper quelques-unes. Si un chignon de racines s'est formé, coupez la partie inférieure de la motte sur 2 cm d'épaisseur.

La mise en place

• La profondeur adéquate

Installez la plante au milieu du trou, les racines posées à plat sur de la terre légère (végétaux à racines nues) ou la motte bien verticale. La partie supérieure de cette dernière, le bourrelet de greffe d'un rosier ou le collet d'un arbre (jonction entre la tige et les racines) doit se trouver au-dessus du niveau du sol. Faites un buttage si nécessaire durant l'hiver pour protéger le point de greffe. Posez un tuteur le long du tronc.

• Pour les arbres fruitiers

Formez au fond du trou, un dôme de terre sur lequel reposeront les racines.

• Pour les plantes grimpantes

N'oubliez pas de protéger la base de la plante avec un paillis ou une tuile inclinée, ou encore plantez à proximité une petite plante pour apporter de l'ombrage.

L'arrosage

Après la plantation, arroser copieusement est indispensable. Cette action permet de bien coller la terre autour des racines et d'éviter ainsi la formation de bulles d'air qui risqueraient de sécher les racines. À partir du printemps, arroser copieusement dans les "cuvettes" créées à cet effet.

À chaque arrosage:

- arbres, conifères: 30 à 50 litres d'eau.
- arbustes, plantes grimpantes, rosiers: 10 litres d'eau.
- petites vivaces: 5 litres d'eau.

À partir de la deuxième et troisième année, l'arrosage peut être réduit. Maintenez cependant le sol propre et bien biné.



La nature est notre métier



Nos végétaux sont garantis 1 an

La qualité est notre priorité!
La reprise de nos végétaux
de pépinière est garantie
pendant 1 an.
Voir conditions en magasin.

*Mettre en pratique tous nos conseils ?
Obtenir des services supplémentaires ?
Rien de plus simple...
Il vous suffit de consulter votre spécialiste.*



La nature est notre métier



BON DE *Garantie*

**Tous nos végétaux de pépinière
(hors plantes vivaces, annuelles, bisannuelles et aromatiques)
n'ayant pas repris après plantation seront remplacés gratuitement par votre magasin.**

CONDITIONS DE REPRISE

- La justification de l'achat doit être jointe au bon de garantie (ticket de caisse).
- La garantie se limite à 20 % du total lorsqu'il s'agit d'une série de plantes (ex : haies).
- La non reprise doit être signalée dans l'année suivant l'achat.
- Le remplacement sera fait dans la taille et la variété d'achat de celle s'en rapprochant le plus selon nos disponibilités.
- En aucun cas, la garantie de reprise ne pourra s'exercer lors de la destruction totale ou partielle des végétaux due à l'utilisation par l'acheteur, ou par un tiers, de produits chimiques inadéquats tels que les désherbants, dans le cas d'incidents climatiques exceptionnels ou d'un mode de culture inadapté.

NOM.....

PRÉNOM.....

ADRESSE.....

TÉL.....

CODE POSTAL.....

COMMUNE.....

Agrafez ici votre ticket de caisse

Cachet du magasin
